



Directives de placement – compte à intérêt quotidien ou compte à intérêt garanti

Utilisez ce formulaire pour fournir des directives relatives aux placements pour le compte à intérêt quotidien ou compte à intérêt garanti (CIQ ou CIG)

Note : pour fournir des directives pour un contrat de fonds distincts FPG de l'Équitable, veuillez remplir le formulaire [Directives de placement – fonds de placement garanti de l'Équitable \(n° 693GIFFR\)](#).

Pour tout produit de fonds distincts d'origine (portefeuille de placement personnel et Solutions indispensables SFA, FAR, II et fonds indispensables Sélects), veuillez remplir le formulaire [Directives de placement – gestion du patrimoine individuel \(produits d'origine\) \(n° 693LEGFR\)](#). Dans le présent formulaire, les termes « Équitable », « vous », « votre », « vos » et « titulaire » renvoient à toute personne titulaire de contrat. Les termes « nous », « notre » et « nos » renvoient à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Une conseillère ou un conseiller peut remplir le présent formulaire au nom d'une ou d'un titulaire de contrat si une autorisation de négociation limitée paraît au dossier.

1. Renseignements sur le contrat

Nom de la ou du titulaire	Numéro de contrat

2. Affectation des dépôts pour le compte à intérêt quotidien et le compte à intérêt garanti

Veuillez noter que les dépôts au titre du compte à intérêt garanti (CIG) doivent être d'au moins 500 \$. Les dépôts de moins de 500 \$ peuvent être affectés au compte à intérêt quotidien (CIQ).

Nouveaux dépôts (choisir une option) :

Je demande ou nous demandons que :

- a) ☐ seul ce dépôt de _____ \$ soit affecté aux options de placement ci-dessous.
b) ☐ ce dépôt de _____ \$ et tous les dépôts futurs soient affectés aux options de placement ci-dessous.

Placements du CIG existants (choisir une option) :

Pour mon CIG arrivant à échéance le _____ (aaaa/mm/jj) pendant _____ ans :

- ☐ Transférer à l'échéance dans les options de placement indiquées ci-dessous.
☐ Transférer immédiatement dans les options de placement indiquées ci-dessous.

Options de placement :

a) Montant du dépôt affecté au compte à intérêt quotidien (CIQ) : _____ \$

Facultatif : ☐ Lorsque l'argent accumulé est suffisant dans le CIQ, investir l'argent dans un compte à intérêt quotidien pendant _____ ans.

b) Montant du dépôt affecté au compte à intérêt garanti (CIG) : _____ \$ (choisir une ou plusieurs durées de 1 an à 15 ans indiquées ci-dessous)

Montant	Nombre d'années	Option d'intérêt
\$		☐ Intérêt composé ☐ Intérêt simple – annuel ☐ Intérêt simple – mensuel (Le taux d'intérêt est le taux affiché moins 0,25 %.)
\$		☐ Intérêt composé ☐ Intérêt simple – annuel ☐ Intérêt simple – mensuel (Le taux d'intérêt est le taux affiché moins 0,25 %.)
\$		☐ Intérêt composé ☐ Intérêt simple – annuel ☐ Intérêt simple – mensuel (Le taux d'intérêt est le taux affiché moins 0,25 %.)

- L'intérêt simple est offert avec le régime non enregistré, le FRR et le FRV.
- S'il s'agit d'un contrat de FRR ou de FRV et que vous choisissez « intérêt simple », l'intérêt sera transféré au CIQ.

Directives relatives aux placements à la fin de la durée (choisir une option) :

- ☐ Réinvestir pour la même durée avec la même option de placement (option par défaut, si elle n'a pas été précisée.)
☐ Réinvestir dans un nouveau CIG pendant ____ ans ☐ Intérêt composé ☐ Intérêt simple – annuel ☐ Intérêt simple – mensuel
☐ Transférer le montant dans un CIQ

Versements de l'intérêt simple (s'appliquent uniquement si « intérêt simple » a été choisi) :

- ☐ Déposer l'intérêt dans le CIQ
☐ Déposer l'intérêt dans le compte bancaire de la ou du titulaire (joindre un chèque annulé) (n'est pas offert avec un FRR ou FRV)



Directives de placement – compte à intérêt quotidien ou compte à intérêt garanti

3. Source des fonds

Dites-nous comment vous avez obtenu les sommes initialement et non la provenance du transfert. Sélectionnez toutes les options qui s'appliquent :

- ☐ Revenu gagné ou salaire ☐ Divorce ou rupture de mariage ☐ Pension ou revenu de retraite ☐ Revenu d'entreprise
☐ Prêt ou argent emprunté (préciser) ☐ Don (préciser) ☐ Vente d'une maison ou d'une propriété (indiquer l'adresse de la propriété)
☐ Produit d'une prestation de décès ou d'une succession (indiquer le nom de la personne décédée) ☐ Autre (préciser)

Précisions :

Un tiers cotise-t-il aux fonds? ☐ Non ☐ Oui (veuillez remplir [Renseignements sur le tiers \(n° 31FR\)](#) et pour les CELI, veuillez remplir le formulaire [Compte d'épargne libre d'impôt – Certification de cotisation d'un tiers \(n° 1582FR\)](#) (certaines restrictions peuvent s'appliquer aux cotisations d'un tiers). Les cotisations d'un tiers ne sont pas offertes avec le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété.

4. Postes politiques (dans le cas des contrats non enregistrés et seulement lorsque le dépôt est d'au moins 100 000 \$)

Aux fins de cette question :

- Le terme « payeuse » ou « payeur » s'entend de la personne qui effectue les paiements au titre du contrat.
- Le terme « membre de la famille » s'entend de la conjointe ou du conjoint, de l'ex-conjointe ou de l'ex-conjoint, de la sœur, du frère, du parent, de la belle-mère ou du beau-père, ou encore de l'enfant biologique ou de l'enfant adopté.
- Le terme « proche collaboratrice » ou « proche collaborateur » s'entend d'une personne étroitement liée au payeur pour des raisons personnelles ou commerciales.
- Le terme « conjointe » ou « conjoint » s'entend du conjoint ou du conjoint de fait.
- Le terme « ex-conjointe » ou « ex-conjoint » s'entend de l'ex-conjoint ou de l'ex-conjoint de fait.

Le payeur ou l'un des membres de sa famille ou des proches collaborateurs occupe-t-il, ou a-t-il déjà occupé, l'un des postes indiqués ci-dessous?
OU

Le payeur est-il un membre de la famille d'une personne qui occupe ou a déjà occupé l'un des postes ci-dessous?

- ☐ Non ☐ Oui - indiquer le poste occupé ci-dessous

Postes occupés au Canada ou dans un autre pays

Note : pour les postes occupés au Canada, veuillez indiquer seulement les postes occupés au cours des cinq dernières années. Pour tous les autres pays, veuillez indiquer tous les postes déjà occupés.

- | | |
|---|---|
| ☐ Chef d'État ou chef du gouvernement (y compris gouverneur général ou lieutenant-gouverneur) | ☐ Chef d'un organisme international établi par les gouvernements des pays ou chef d'une institution de cet organisme (veuillez l'indiquer seulement si le poste a été occupé au cours des cinq dernières années) |
| ☐ Présidente ou président d'une société ou d'une banque d'État (y compris une société entièrement détenue par un gouvernement fédéral ou provincial) | ☐ Commissaire (ou équivalent) |
| ☐ Membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative (y compris du sénat, de la Chambre des communes ou d'une assemblée provinciale) | ☐ Ambassadrice ou ambassadeur, attachée ou attaché, ou encore conseillère ou conseiller d'une ambassadrice ou d'un ambassadeur |
| ☐ Chef d'une agence gouvernementale | ☐ Officière ou officier ayant le rang de général ou un rang supérieur |
| ☐ Juge (au Canada seulement, doit être juge d'une cour d'appel) | ☐ Maire ou mairesse d'une municipalité canadienne (ne comprend pas les maires dans d'autres pays que le Canada) |

Si vous avez répondu « oui » à la question ci-dessus, veuillez indiquer les renseignements suivants :

Quel est le nom de la personne qui occupe ou qui occupait ce poste?

Quel est le titre du poste occupé?

Poste occupé de : _____ à _____
(première année) (dernière année)

Dans quel pays ce poste a-t-il été occupé?



Directives de placement – compte à intérêt quotidien ou compte à intérêt garanti

4. Postes politiques (dans le cas des contrats non enregistrés et seulement lorsque le dépôt est d'au moins 100 000 \$)

Auprès de quelle organisation, quel gouvernement ou institution ce poste a-t-il été occupé?

Comment cette personne est-elle liée à la payeuse ou au payeur?

- ☐ Cette personne est la payeuse ou le payeur
- ☐ Membre de la famille (lien) :
- ☐ Proche collaboratrice ou proche collaborateur (lien) :

Note : si plus d'une personne avait occupé un de ces postes, veuillez remplir les sections 1 et 2 du formulaire [Mise à jour des renseignements du client \(n° 1027FR\)](#) pour chaque personne supplémentaire.

Quelle est la source du patrimoine de la payeuse ou du payeur? Sélectionnez toutes les options qui s'appliquent :

- ☐ Salaire ou revenu gagné
- ☐ Revenu d'entreprise
- ☐ Revenu de placement
- ☐ Revenu de la propriété ou portefeuille d'actions
- ☐ Loterie
- ☐ Héritage

Autre : _____

5. Garantie de taux

Une garantie de taux offre une protection contre une chute possible des taux d'intérêt.

Souhaitez-vous faire la demande d'une garantie de taux?

- ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez suivre ces étapes pour activer la garantie de taux :

1. Remplir cette demande au complet avec les signatures requises.
2. Soumettre la demande signée à l'Équitable au plus tard à 23 h 59 (HE) le jour suivant la signature de la demande par l'entremise de la Proposition *directe*, du Télverseur *Rapide* ou par télécopieur (519 883-7428).
3. Vous assurer que l'Équitable reçoit le dépôt dans les délais suivants :
 - 3 jours ouvrables à partir de la date de signature de la demande pour les paiements par chèque, les débits préautorisés uniques et les dépôts par services bancaires en ligne
 - 45 jours à partir de la date de signature de la demande pour les transferts provenant d'un autre établissement financier ou d'un contrat de l'Équitable arrivant à échéance.

Important : si les étapes précédentes ne sont pas toutes suivies, le dépôt ne sera pas admissible à la garantie de taux.

Types de garanties de taux

1) Garantie de taux d'intérêt (trois jours ouvrables) :

- Pour les dépôts directs de la ou du titulaire (chèques personnels, dépôts par services bancaires en ligne et débit préautorisé unique)
- Le plus élevé des taux garantis suivants :
 - a) le taux d'intérêt en vigueur la date à laquelle le dépôt est reçu; et
 - b) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle toutes les signatures ont été apposées dans la demande de souscription.
- Si le dépôt n'est pas reçu dans un délai de trois jours ouvrables à partir de la date de signature, le dépôt recevra le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle le dépôt a été reçu.

2) Garantie de taux d'intérêt (45 jours) :

- Pour les transferts provenant d'un autre établissement financier ou d'un contrat de l'Équitable arrivant à échéance.
- Elle garantit le taux d'intérêt à la date à laquelle la demande de souscription a été signée.
- Si le dépôt est reçu après 45 jours suivant la date de signature, la ou le titulaire recevra le moins élevé des taux suivants :
 - a) le taux d'intérêt en vigueur la date à laquelle le dépôt est reçu; et
 - b) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle toutes les signatures ont été apposées dans la demande de souscription.

En soumettant la demande de garantie de taux, la conseillère ou le conseiller et la ou le titulaire comprennent et acceptent ce qui suit :

- a) la présente constitue un engagement irrévocable à aller de l'avant avec ce placement;
- b) la garantie de taux d'intérêt est sous réserve des conditions et des règles administratives qui ont été décrites; L'Équitable se réserve le droit de refuser une garantie de taux à sa discrétion exclusive.



Directives de placement – compte à intérêt quotidien ou compte à intérêt garanti

5. Garantie de taux (suite)

- ☐ Chèque libellé à l'ordre de : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou dépôt en ligne : _____ \$
- ☐ Compte à intérêt garanti arrivant à échéance : _____ \$ le _____ (aaaa/mm/jj)
- ☐ Transfert externe : _____ \$ (veuillez joindre une copie du formulaire de transfert et vous assurer d'envoyer une copie à l'établissement cédant)
- Nom de l'établissement financier : _____

6. Option de taux à la discrétion du conseiller

Une bonification de taux ne peut être demandée que par la conseillère ou le conseiller au dossier, et sera seulement appliquée si la signature du conseiller figure sur le formulaire à la section « Convention et signatures ».

Nom de la conseillère ou du conseiller : _____

À titre de conseillère ou de conseiller, je demande à l'Équitable de réduire la commission octroyée pour les CIG, devant m'être versée, de ____ points de base par année pour le CIG de la durée ou des durées indiquées à la section 3. Le taux garanti du CIG sera augmenté des mêmes points de base jusqu'à échéance (p. ex. : une réduction de 5 points de base en commission augmentera le taux d'intérêt du CIG de 0,05 %).

Note : le rajustement du taux d'intérêt ne s'appliquera pas aux nouveaux placements ou dépôts futurs. Le rajustement du taux d'intérêt se limite aux CIG d'une durée de 10 ans ou moins.

7. Directives spéciales

8. Conventions et signatures

J'ai lu et j'accepte ou nous avons lu et nous acceptons tous les renseignements et les directives énoncés ci-dessus et conviens ou convenons également de ce qui suit :

- Les affectations des dépôts et les options de placement automatique choisies demeurent en vigueur jusqu'à ce que l'Équitable reçoive une demande de modification par écrit de la part des titulaires de contrat.
- Les affectations des dépôts, les transferts et les options de placement automatique sont assujettis aux minimums stipulés dans les dispositions de votre contrat.
- Les directives relatives aux dépôts remplaceront toute directive précédente ou tout placement automatique.
- Tout transfert d'un autre contrat ou produit pourrait entraîner des frais de vente ou une perte des garanties.
- Les renseignements personnels que vous avez fournis de plein gré dans le présent formulaire de directives de placement seront utilisés pour le service de votre contrat, y compris le traitement des opérations et l'évaluation des demandes de réclamation. Les renseignements que vous avez fournis sont accessibles au personnel autorisé de l'Équitable, ainsi qu'aux tiers engagés par l'Équitable, et à toute autre personne qui obtient votre autorisation.

Signature du titulaire : _____ Date (aaaa/mm/jj) : _____

Signature du cotitulaire (s'il y a lieu) : _____ Date (aaaa/mm/jj) : _____

Signature du bénéficiaire irrévocable (s'il y a lieu) : _____

Signature du conseiller (si l'autorisation de négociation limitée est au dossier) : _____ Date (aaaa/mm/jj) : _____

Veuillez faire parvenir le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

Équitable

1, chemin Westmount Nord
C. P. 1603, succursale Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J 4C7

Télécopieur : 519 883-7404
Courriel : gestiondupatrimoineindivuel@equitable.ca